

De legs de patrimoines immobiliers à la naissance d'une fondation au service des artistes

Retranscription de l'interview vidéo de **Laurence Maynier, directrice, Fondation des Artistes, Paris**

Interview réalisée dans le cadre des ressources gratuites

artistforever, 40mcube

Copyright : 36secondes, 2023

Sommaire

Présentation.....	1
Quelle est l'histoire de la Fondation des Artistes ?.....	1
Comment s'organise et se décide la réunion des deux fondations initiales ?	2
Pourquoi un statut de fondation ?	2

Présentation

Bonjour, je suis Laurence Maynier. Je suis l'actuelle directrice générale de la Fondation des Artistes, depuis un peu plus de 7 ans maintenant, depuis 2016. J'ai un parcours dans le champ des arts visuels depuis toujours, puisque j'ai commencé en 1986 au ministère de la Culture dans une entité qui s'appelait à l'époque la Délégation aux arts plastiques et le Centre national des arts plastiques, avenue de l'Opéra, qui ont été les dix années fondatrices de découverte des structures d'accompagnement de ce champ de la création du côté de l'État.

Et puis, je suis partie ensuite une dizaine d'années à l'école des Beaux-Arts de Paris, donc là, dans un établissement public, au plus près des artistes, enseignants, étudiants. Puis, troisième décennie à la Manufacture de Sèvres où là, j'avais la mission de faire redécouvrir cet outil de production aux artistes contemporains pour qu'ils viennent apporter leur créativité auprès des techniciens d'art.

Quelle est l'histoire de la Fondation des Artistes ?

Cette fondation, comme toutes les fondations, c'est d'abord un outil qui repose sur un patrimoine avec un objectif, un objet social et qui, de manière pérenne, doit fonctionner pour aboutir à l'objectif pour lequel il a été créé. C'est la grande différence avec une association qui est plus une réunion de personnalités. Je découvre cette fondation qui repose sur deux legs. Le premier legs qui est l'Hôtel Salomon de Rothschild en 1922, offert par la baronne Adèle de Rothschild, avec un testament très long mais assez court sur l'objet : soutenir cet hôtel particulier offert à l'État pour soutenir les artistes vivants. Ça, c'est le premier acte de l'histoire. L'État accepte le legs en 1922 et crée la Fondation Salomon Rothschild. Deuxième acte en

1944, deux sœurs dont l'une est artiste peintre et l'autre photographe, font à leur mort, sans descendants, le legs à l'État français de leur domaine, qui se trouve plutôt à Nogent-sur-Marne bien qu'il y ait aussi des dépendances à Paris.

Ça, c'est le deuxième acte. Elles lèguent tous leurs biens à l'État français pour quasiment le même objet, soutenir les artistes vivants. Avec un desiderata plus précis, c'est que l'une de leurs maisons, à Nogent, devienne une maison de retraite pour les artistes. L'État accepte le legs en 1945, s'exécute et transforme la maison de Jeanne, la photographe, en la Maison nationale des artistes, aujourd'hui maison de retraite dédiée aux créateurs, qui existe toujours depuis 1945. L'État crée la Fondation Smith à cette occasion.

Comment s'organise et se décide la réunion des deux fondations initiales ?

La Fondation des Artistes est créée par décret du 6 décembre 1976. Elle va réunir les deux fondations d'origine, la Fondation Salomon de Rothschild liée à l'Hôtel Salomon de Rothschild où nous nous trouvons aujourd'hui, siège de la fondation actuelle, et la Fondation Smith-Champion qui elle est liée au domaine de Nogent-Sur-Marne. Les deux fondations initiales disparaissent au profit de la FNAGP (Fondation Nationale des Arts Graphiques et Plastiques). C'est une intuition formidable d'un certain Bernard Anthonioz qui était un inspecteur de la culture, un grand érudit, ami de Malraux, etc., et accessoirement époux de Geneviève de Gaulle-Anthonioz. C'est lui qui va avoir cette intuition en 1976 de dire, « Mais ces deux legs existent. Ils ont le même objet. Ils vont vraiment vers la même direction. Pourquoi est-ce qu'on ne les réunit pas au sein d'une fondation privée ? »

C'est là la grande intuition d'Anthonioz. C'est une fondation privée d'intérêt général, d'utilité publique. C'est comme ça que le décret apparaît, que les deux fondations initiales disparaissent au profit de la Fondation Nationale des Arts Graphiques et Plastiques (FNAGP). Dans le décret, c'est assez clair parce qu'on nous dit « Voilà, cette fondation est créée, elle reçoit des biens fantastiques, énormes, d'une valeur probablement difficile à imaginer aujourd'hui, à charge pour elle, de définir le modèle économique pour remplir les missions pour lesquelles elle est créée. » Tous mes prédécesseurs depuis 1976 vont petit à petit poser les bases de ce que je trouve en 2016, quand j'arrive. C'est-à-dire un formidable outil au service des artistes, qui fonctionne d'une manière finalement très simple à comprendre. Ce n'est pas de l'argent public, les biens publics ce sont les murs. Maintenant, la fondation va louer une partie de son patrimoine, pour générer des revenus immobiliers. Cela représente 80 % et quelques de nos revenus. Ce sont les locations de nos espaces comme bureaux. On a même un terrain de camping. Enfin bref, tout le patrimoine, chaque fois qu'on peut, est loué et génère des revenus fonciers. On a également un complément de dons et legs non négligeable. C'est l'addition des revenus fonciers, des dons et des legs qui va nous donner les moyens de fonctionner chaque année. En fonctionnant, on va redistribuer cet argent de six manières différentes aujourd'hui. Elles étaient quatre en 2016. Depuis 2017, il y a six modalités d'intervention qui sont une manière de redistribuer cet argent que nous sommes capables de générer au sein de la fondation.

Pourquoi un statut de fondation ?

La fondation statutairement peut être rapprochée d'une association. Cependant, ce qui la distingue, c'est que la fondation elle a un objet social pour lequel elle est créée, qui repose sur des biens, sur un patrimoine. Ça peut être des biens immobiliers, c'est notre cas, des comptes, ça peut être des droits, des devoirs aussi. La spécificité, la grande différence avec l'association, c'est que l'objet social pour lequel elle est créée est, de manière imprescriptible,

liée à sa durée de vie. Le jour où la fondation disparaît, sa mission se termine avec elle, mais elle ne peut pas changer de mission en cours de route. L'association c'est plus un projet qui est porté par un groupe de personnes. Il n'y a pas forcément de patrimoine à la clé, c'est peut-être plus souple. Mais nous en l'occurrence, on ne pouvait pas être autre chose qu'une fondation puisque notre existence naît de l'addition de deux patrimoines immobiliers très importants que sont l'Hôtel Salomon de Rothschild à Paris et les domaines de Nogent-sur-Marne dans le Val-de-Marne.